

Note d'information pour le document de la Réunion conjointe des Conseil d'administration 2014– Thème 2

« Cohérence de l'action des Nations Unies contre la pauvreté et la vulnérabilité en vue d'assurer la résilience : mettre l'accent sur l'initiative 'Unis dans l'action' à l'échelle des pays pour garantir la cohérence de l'action des Nations Unies »

1) Introduction

L'élimination de la pauvreté à l'échelle mondiale est un objectif éthique, social, politique et économique. Comme l'a récemment déclaré le Secrétaire général de l'ONU, l'éradication de la pauvreté est une condition indispensable au développement durable, ainsi qu'une question de justice fondamentale et de droits de l'homme¹. La croissance reste essentielle pour le développement et la réduction de la pauvreté, mais elle doit être poursuivie de manière inclusive, dans le respect de l'environnement et en mettant l'accent sur le fait d'extirper les pauvres de la pauvreté, tout en accroissant l'équité et en générant une meilleure résilience, tant à l'échelle de l'individu qu'à celle de la communauté ou de la société.

En tant que problématique de politique publique, la pauvreté est largement considérée comme un problème aux dimensions multiples. Au cours des dernières décennies, certains ont contesté l'importance accordée au revenu et à la consommation comme condition déterminante des pauvres. La pauvreté est synonyme de faibles niveaux de bien-être, et pas seulement de bas revenu, et les mesures prises doivent entretenir un lien évident avec la vie des gens. Les études sur les problèmes des personnes et des communautés pauvres, et des obstacles et des possibilités visant à améliorer leur situation, ont conduit à une compréhension de la pauvreté le produit de plusieurs privations. La pauvreté est souvent causée ou aggravée par la discrimination, l'insécurité, l'inégalité et les risques environnementaux et de catastrophe.² La pauvreté infantile est particulièrement redoutable et nuisible car la privation de droits à l'instruction, à une alimentation adéquate, aux services d'eau et d'assainissement, aux soins de santé et de protection, affecte les enfants au quotidien, et les empêche à long terme de réaliser leur plein potentiel en tant qu'individus et membres de la société et de contribuer ainsi au plein épanouissement de leurs capacités lorsqu'ils atteignent l'âge adulte.

Sous-tendus par la mise en œuvre de deux Décennies pour l'éradication de la pauvreté (1996-2007 et 2008-2017), plusieurs sommets et conférences des Nations Unies ont débouché sur des résultats négociés, axés sur les efforts nationaux, régionaux et internationaux d'élimination de la pauvreté. Depuis 2000, les mesures de lutte contre la pauvreté des Nations Unies sont incarnées dans les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) qui placent l'humain au cœur du développement. Des progrès importants ont été accomplis et la cible relative à la pauvreté de

¹ Rapport du Secrétaire général, *Une vie de dignité pour tous : accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et dans la définition du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015*, juillet 2013

² En dépit de cette transition vers un concept multidimensionnel de la pauvreté, le suivi a continué de s'appuyer sur le revenu comme mesure. À l'échelle internationale, la mesure de 1,25 dollar par jour (parité de pouvoir d'achat – PPP) que la Banque mondiale a mise au point et qu'elle actualise régulièrement, est une mesure qui est systématiquement employée pour assurer le suivi de la taille et des tendances en matière de pauvreté mondiale. À l'échelle nationale, la plupart des gouvernements définissent les seuils de pauvreté en fonction du revenu du foyer.

L'OMD 1 est susceptible d'être atteinte en dépit des revers subis suite aux crises multiples qui ont eu lieu (alimentaire, énergétique, financière). L'OMD 1 reconnaît le lien étroit qui existe entre la pauvreté et l'accès aux aliments. La réduction de la pauvreté n'implique cependant pas toujours la réduction de la faim et de la malnutrition. La croissance peut accroître les revenus et réduire la faim, mais une croissance économique plus élevée peut ne pas profiter à tout le monde. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour répondre aux besoins immédiats et pour soutenir les progrès à plus long terme visant à atteindre la cible consacrée à la réduction de la faim de l'OMD 1.³ Néanmoins, les gains se sont concentrés dans quelques pays seulement et le monde continue de compter quelque 1,2 milliard de personnes extrêmement pauvres. L'accroissement des inégalités signifie que les groupes marginalisés restent à la traîne, même dans les pays qui enregistrent une croissance globale importante.

Le système des Nations Unies a accéléré ses efforts pour aider les gouvernements à atteindre les OMD à l'approche de l'échéance de 2015, y compris autour de la pauvreté, et pour résoudre les problèmes connexes de vulnérabilité et de résilience. Le présent document examine comment les agences qui œuvrent ensemble de manière plus cohérente, notamment par le biais des pilotes et auto-projets de l'initiative de l'ONU baptisée « Unis dans l'action »,⁴ ont contribué à cet effort, ainsi que les défis auxquels elles sont confrontées.

2) Enjeux et problèmes clés

Les éléments de preuves évaluatifs⁵ indiquent que par le biais de l'approche « Unis dans l'action », le système des Nations Unies pour le développement a été mieux placé pour appliquer le type de réponses et solutions de politiques intégrées qui sont nécessaires pour faire face aux défis interconnectés et multidimensionnels en matière de développement. Le système des Nations Unies a un rôle unique à jouer dans l'élimination de la pauvreté par le biais de (i) son rôle opérationnel dans le domaine de l'assistance aux pays en matière de renforcement de leurs capacités à atteindre les OMD en tant que véhicule d'une croissance inclusive et durable, et (ii) sa capacité, lorsque celle-ci est bien coordonnée, à soutenir les pays afin qu'ils s'attaquent aux problèmes complexes et transversaux, tels les efforts de réduction de la pauvreté.

Atteindre les objectifs de développement nationaux de réduction de la pauvreté par le biais d'une programmation commune de la part des Nations Unies

Le Bilan commun de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PCNUAD) sont les premiers instruments par le biais desquels les Équipes de pays des Nations Unies contribuent aux processus de développement nationaux et aux stratégies de réduction de la pauvreté en soutenant les gouvernements, entre autres choses, à réaliser les OMD et autres objectifs de développement. La mise en œuvre de ces instruments a encouragé les Équipes de pays des Nations Unies à mieux collaborer dans tous les aspects du cycle de programmation, en faisant montre de davantage de cohérence et de concentration et en enregistrant de meilleurs résultats. Le succès de ces instruments tient en grande partie à leur capacité à améliorer le

³ FAO, FIDA et PAM. 2013. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2013. Les multiples dimensions de la sécurité alimentaire*. Rome, FAO.

⁴ À l'heure actuelle, 35 pays font partie de l'initiative « Unis dans l'action ». Pour lire la liste complète, veuillez consulter le site http://www.undg.org/docs/13272/Delivering%20as%20One%20countries_Nov%202013.pdf

⁵ Voir *Independent evaluation of lessons learned from "Delivering as one"*, A/66/85926, juin 2012

dialogue avec le gouvernement et les autres partenaires pour identifier comment les actions des Nations Unies peuvent soutenir les efforts nationaux.

L'approche « Unis dans l'action » et les autres initiatives à l'échelle des Nations Unies redonnent de l'élan aux pays et les aident à être mieux placés pour atteindre leurs objectifs de développement nationaux, et notamment à s'acquitter de leurs engagements envers les OMD et autres objectifs pour le développement convenus à l'échelle internationale. Bien que les progrès aient été limités à certains égards et, comme l'a souligné l'évaluation indépendante, que la priorité devrait de plus en plus être accordée aux résultats plutôt qu'aux processus, il convient de noter que des changements complexes de développement tels que la réduction de la pauvreté et l'éradication de la pauvreté prennent des décennies. Le système des Nations Unies pour le développement est un acteur parmi d'autres dans les pays concernés et les défis nécessitant des réponses adéquates sont multiples. Les accomplissements de l'approche « Unis dans l'action » comprennent le renforcement de l'appropriation nationale, une meilleure harmonisation des activités des Nations Unies avec les priorités nationales de développement et la réduction des coûts de transaction pour les gouvernements des pays de programme.

Le Programme unique, une approche « Unis dans l'action » qui constitue désormais un élément fondamental des procédures opérationnelles permanentes (POP) de l'initiative « Unis dans l'action », met à profit ce concept pour promouvoir encore plus l'ordre du jour de la programmation conjointe.

L'**Ouganda** offre un bon exemple de pays de la façon dont ces cadres opèrent avec succès grâce à un meilleur partage du travail au sein du système des Nations Unies. En 2010, le gouvernement a demandé à l'Équipe de pays des Nations Unies de devenir un pays participant à l'initiative « Unis dans l'action ». En 2011, l'Ouganda avait en place sept programmes communs des Nations Unies visant à promouvoir la cohérence des interventions dans les zones de grande pauvreté et de vulnérabilité, en concentrant les interventions sur les domaines de la population, de la consolidation de la paix, du redressement rapide, du VIH/Sida, du genre, des mutilations génitales féminines et de la violence sexiste. Récemment, dans un effort de mise en conformité du prochain Plan national de développement (PND), l'Équipe de pays des Nations Unies a répondu à la demande du gouvernement de proroger la durée du PNUAD à 2015 pour aligner les prochains processus de planification du PND et du PNUAD, approfondissant les progrès réalisés dans le cadre de l'expérience « Unis dans l'action » et renforçant la responsabilisation de l'action conjointe des Nations Unies.

Importance des approches multidimensionnelles et intégrées pour la réduction de la pauvreté

La pauvreté ne peut être éliminée que grâce à une approche multidimensionnelle et intégrée qui associe des programmes et projets destinés aux personnes vivant dans la pauvreté et exposées au risque de pauvreté (« les quasi-pauvres ») à des politiques et stratégies qui satisfont aux besoins de base de tous, renforcent leurs capacités productives et les encouragent à participer au processus de prise de décision sur les politiques qui les affectent. De tels efforts doivent garantir l'accès de tous à des aliments abordables et nutritifs, à des ressources de production, aux possibilités et aux services public, et améliorer la protection sociale tout en atténuant les vulnérabilités.

Forts de l'appui des Équipes de pays des Nations Unies, nombre de gouvernements intègrent le cadre des OMD à leurs politiques sectorielles, de budgétisation et de planification, y compris par le biais de l'identification de cibles locales. Par l'intermédiaire de l'approche du GNUM pour l'accélération des OMD, le système des Nations Unies aide les pays à identifier des solutions intégrées, y compris des solutions intersectorielles, novatrices et durables, dotées de rôles et de responsabilités clairement définis des différents partenaires qui soutiennent les gouvernements pour accélérer la dispense des services des OMD. Dans plus de cinquante pays, les Équipes de pays des Nations Unies rassemblent une expertise riche et variée à l'appui de ces efforts. Dans certains des pays les plus vulnérables du **Sahel** par exemple, la mise en œuvre commune des plans d'accélération par les Nations Unies atteste des moyens pratiques et efficaces grâce auxquels les efforts d'aide humanitaire peuvent œuvrer de concert avec les interventions de développement pour mener à des gains durables dans le domaine de la réduction de la faim et de la pauvreté.

Promouvoir une croissance inclusive

Les OMD ont été conçus non seulement pour éradiquer la pauvreté, mais aussi pour faire respecter les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité. Une condition préalable à la réalisation de ces objectifs est que les avantages ne peuvent pas constamment et de manière disproportionnée revenir à un ou quelques groupes de la société seulement. La croissance inclusive, de pair avec la réduction de la pauvreté, est un concept plus large qui met également l'accent sur la réduction des inégalités et des différentes formes de discrimination, y compris l'exclusion généralisée et l'inégalité en matière d'accès aux services de soins de santé essentiels, notamment aux soins de santé procréative et sexuelle et à l'éducation, au-delà du niveau primaire, pour les femmes et les filles, les personnes handicapées, les régions et les pays et les groupes de minorités ethniques/linguistiques. Le plein respect des droits de l'homme est indispensable à la croissance inclusive. L'inégalité d'accès aux biens et services essentiels a des conséquences sur la capacité des gens à trouver un emploi et à échapper à la pauvreté, et révèle par conséquent souvent, voire accroît, les inégalités.

Les Nations Unies joue un rôle dans la promotion de modèles de croissance inclusive, c'est-à-dire de modèles qui créent des emplois décents, offrent des possibilités à toutes les sections de la société, en particulier aux groupes socialement exclus, et distribuent les gains des revenus et autres gains issus de la prospérité de manière plus équitable dans la société. En **Albanie**, le système des Nations Unies a mis en commun l'expertise d'un certain nombre d'agences dans le cadre d'une série d'interventions multisectorielles dans quatre des 12 régions du pays, contribuant ainsi directement au Plan d'action national du gouvernement pour la Décennie de l'inclusion des Roms 2010-2015. En Albanie, les Roms souffrent d'une marginalisation extrême, 80 pour cent d'entre eux vivant en dessous du seuil de pauvreté, plus de la moitié des personnes de moins de 15 ans étant analphabètes, et leur espérance de vie étant inférieure de 10 ans à la moyenne nationale. Depuis 2012, les activités du programme ont été élargies, portant désormais sur sept plutôt que quatre régions, et veillent à ce qu'un nombre croissant de Roms soient en mesure de chercher un emploi et des services et qu'ils aient une voix au chapitre pour faire garantir leur inclusion.

Renforcer la résilience : s'attaquer aux risques et aux vulnérabilités structurels et fondés sur les menaces

Les efforts pour accélérer la réalisation des OMD et les progrès vers ces cibles peuvent être entravés par les crises et les chocs négatifs en provenance de sources variées telles que les conflits, les catastrophes naturelles, les risques climatiques et les crises économiques et financières. Par conséquent, parallèlement au besoin d'accélérer les progrès vers la réalisation des OMD, il est tout aussi impératif de s'assurer que les progrès déjà accomplis sont maintenus et protégés contre les risques d'inversion.

Le renforcement de la résilience nécessite d'examiner les causes sous-jacentes de la vulnérabilité, principalement l'insécurité alimentaire, les chocs, et la détérioration de l'environnement comme problèmes connexes qui perpétuent et approfondissent les crises alimentaires, la pauvreté et la misère. Il est essentiel de s'engager à long terme envers l'intégration de la sécurité alimentaire et de la nutrition aux politiques et programmes publics, y compris l'intégration de filets de sécurité sociale. La mise à l'échelle des programmes est essentielle pour assurer que les plus vulnérables sont atteints et que les gains en matière de résilience sont sauvegardés en situation d'urgence. Plus la résilience est grande, plus la capacité à résister aux chocs est développée. Ainsi, le maintien des progrès des OMD et la réduction des risques et des vulnérabilités pour la résilience humaine sont mutuellement synergiques.

Les Nations Unies jouent un rôle indispensable dans le soutien qu'elles apportent aux pays en matière de développement de leurs capacités aux échelles de l'individu, de la communauté et de la société pour empêcher, atténuer, s'adapter aux risques et vulnérabilités structurels et fondés sur les menaces et les aborder. En **Uruguay** par exemple, les Nations Unies s'attaquent à la relation qu'entretiennent la pauvreté, la vulnérabilité et l'environnement en aidant le gouvernement à accroître l'efficacité des politiques publiques en intégrant les préoccupations environnementales à la planification du développement et aux plans sectoriels, budgets et stratégies de réduction de la pauvreté. En se concentrant sur les liens qui existent entre la pauvreté et l'environnement dans les domaines des déchets officiels, de la gestion, de l'exposition aux produits toxiques et des groupes marginalisés, l'assistance des Nations Unies a contribué à créer des synergies en faveur de l'inclusion des considérations démographiques et sexospécifiques.

Les transferts directs en espèces peuvent contribuer efficacement à réduire la vulnérabilité des personnes extrêmement pauvres et à redistribuer les revenus à ces dernières qui sont incapables de travailler en raison d'un handicap, de l'âge, d'une maladie ou d'un rapport de dépendance élevé. Avec le soutien de l'ONU, le **Malawi** a introduit en 2006 une initiative pilote qui cible les ménages extrêmement pauvres vivant avec moins de 0,10 dollar par jour dans le but de réduire la pauvreté et la faim des ménages les plus vulnérables. Les résultats du projet pilote et le soutien apporté ultérieurement ont fourni des connaissances sur les transferts en espèces en tant qu'instrument de développement efficace et ont contribué à la mobilisation des ressources pour transformer le pilote en un programme national.

Défis

L'évaluation indépendante de « Unis dans l'action » a identifié plusieurs défis qui persistent à divers niveaux, et notamment (i) la nécessité de réduire les processus parallèles, en simplifiant et réduisant par là même les coûts de transaction de la programmation ; (ii) l'amélioration du suivi-évaluation, en particulier des résultats communs ; (iii) l'harmonisation et la simplification des rapports ; (iv) la mise en œuvre du principe de responsabilisation mutuelle, y compris le

renforcement des encouragements pour des contributions aux résultats à l'échelle de l'ensemble du système ; (v) le fait de garantir que les capacités des Coordonnateurs résidents et des Équipes de pays des Nations Unies à exercer leur rôle de leadership sont en place ; (vi) la simplification des procédures de gouvernance pour réduire les doublons et les coûts de transaction ; et (vii) l'accroissement de l'efficacité par le biais de meilleures simplification et harmonisation des pratiques opérationnelles.

Dans une certaine mesure, ces défis ont également été observés dans la mise en œuvre de l'appui conjoint dans le domaine des problèmes liés à la réduction de la pauvreté sur le terrain. Un exemple relatif à la réduction des coûts de transaction de programmation et au renforcement du suivi-évaluation des résultats conjoints des Nations Unies est l'intégration du processus des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), du cadre des OMD, et des instruments communs de programmation des Nations Unies. Les DSRP visent à assurer le lien entre les actions publiques nationales, le soutien des donateurs, et les résultats de développement nécessaires pour atteindre les OMD. Beaucoup de progrès ont été accomplis dans le domaine de l'analyse de la pauvreté au cours de la dernière décennie, y compris plusieurs générations de DSRP et de DSRP fondés sur les OMD, en utilisant ce cadre comme une occasion de créer une nouvelle approche au développement fondée sur des stratégies de croissance en faveur des pauvres. Le manque de coordination entre les instruments des Nations Unies et le DSRP a été réputé porter atteinte à la plus grande force dont dispose le système des Nations Unies, à savoir la complémentarité de ses agences.

L'un des principaux défis pour le système de développement des Nations Unies est de présenter la résilience et la réduction des risques comme une composante essentielle de ses efforts visant à renforcer et soutenir les progrès dans tous les contextes de développement, plutôt que seulement dans les pays où les conditions de crise soudaine ou récurrente imposent une orientation au risque et à la vulnérabilité. Pour garantir des résultats durables dans le domaine de la pauvreté, les voies en faveur d'un développement inclusif et durable doivent être liées au renforcement de la résilience à tout un éventail de chocs, ainsi qu'à la promotion de transformations de la gouvernance qui sous-tendent l'émergence de sociétés plus équitables. Le rassemblement de ces objectifs se traduit par des efforts conjoints des Nations Unies pour la réduction de la pauvreté visant à soutenir les interventions qui :

- Maintiennent la croissance et réduisent les émissions pour l'économie dans son ensemble, tout en faisant la promotion de la création d'emplois et d'autres possibilités économiques dans les secteurs qui emploient majoritairement les pauvres ;
- Produisent un niveau de revenus publics adéquat pour permettre des investissements dans des services et des biens de qualité et garantir un accès équitable des pauvres à l'eau, à l'assainissement, à des aliments nutritifs, abordables et sûrs, à l'énergie, à un abri ainsi qu'à la santé, y compris aux services de santé procréative et sexuelle et au-delà du niveau primaire ;
- Conservent les services écosystémiques et de la biodiversité tout en cherchant à maintenir les moyens de subsistance durables des pauvres qui dépendent d'eux ;
- Améliorent l'efficacité énergétique et des ressources dans l'économie, y compris par le biais de l'accès équitable à l'énergie par les pauvres et de la promotion de son utilisation efficace ;
- Abordent les vulnérabilités, tant structurelles que fondées sur les menaces, en renforçant la résilience à toutes sortes de risques propres aux contextes, par le biais du

développement de capacités adaptatives aux échelles de l'individu, de la communauté et de la société.

L'évaluation indépendante de l'initiative « Unis dans l'action » a reconnu que, tout en assurant un meilleur alignement sur les systèmes de programme de pays, les nouvelles approches en matière de planification, de budgétisation et de rapports à la direction ont souvent posé des défis au niveau de l'organisation, où c'est la standardisation qui mène habituellement à l'efficacité. Fort de cela et en s'appuyant sur l'expérience acquise dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action » et l'intention stratégique des POP, le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) a récemment finalisé un plan d'action destiné au siège qui vise à aborder les changements au niveau de l'organisation qui aideront les Équipes de pays des Nations Unies à optimiser les gains d'efficacité de l'initiative « Unis dans l'action » au titre des POP.

La diversité des approches à la cohérence à l'échelle des pays est importante tant dans les pays participant à l'initiative « Unis dans l'action » que dans ceux qui n'y participent pas. Pour soutenir la flexibilité et les principes volontaires de l'initiative « Unis dans l'action », les POP ont été élaborées dans l'intention d'être applicables au-delà des pays de l'initiative « Unis dans l'action », si les Équipes de pays des Nations Unies venaient à percevoir une valeur ajoutée dans l'intégration de certains éléments des POP. Cependant, pour pouvoir mesurer l'impact de l'initiative « Unis dans l'action » par le biais d'un cadre de suivi-évaluation adéquat, il peut être nécessaire de mettre en place une plateforme de référence appropriée, y compris une définition des principes minimaux pour l'initiative « Unis dans l'action ». Ceci nécessitera également un meilleur dialogue avec les pays des programmes pour comprendre l'impact et les implications de l'approche « Unis dans l'action ».

3) Enseignements tirés

La collaboration de l'ONU ajoute de la valeur et de la cohérence à l'action du système des Nations Unies en faveur de l'élimination de la pauvreté.

Dans plusieurs pays participant à l'initiative « Unis dans l'action », les évaluations concluent que l'action conjointe de l'ONU transforme la façon dont l'organisation fonctionne dans ces pays. En mettant l'accent sur le rôle normatif et la capacité de l'ONU à réunir, partager les connaissances et rassembler un large éventail de compétences et de ressources provenant du système des Nations Unies, l'organisation garantit une plus grande valeur ajoutée pour les résultats de développement socioéconomique. La mise en œuvre de mesures coordonnées garantit que les Nations Unies sont à même de remplir leur rôle de réalisation du programme des OMD et qu'elles sont capables de mettre à profit les diverses forces de leurs agences individuelles. En outre, les Équipes de pays des Nations Unies devraient tirer parti de leur rôle d'intermédiaire pour renforcer la qualité du dialogue politique dans le secteur lié à la planification et à la programmation des DSRP et des stratégies de développement nationales. Ces approches sont les plus susceptibles de réussir lorsque la diversité des mandats des entités des Nations Unies est reconnue et encouragée, et que la complémentarité est mise à profit pour relever les défis de la pauvreté sous différents angles, tout en résolvant le problème des doublons et en faisant la promotion d'approches collaboratives.

Le cadre des OMD a suscité une adhésion aux efforts de réduction de la pauvreté mais une appropriation solide du processus est indispensable à la pérennité des résultats.

Comme en atteste l'expérience tirée des OMD, les objectifs peuvent représenter un moyen puissant de mobiliser le soutien à une action commune. Les OMD bénéficient d'une forte adhésion de la part de toutes les parties prenantes, bien que le principal instrument de coordination des donateurs et des flux de ressources internationaux ait toujours été l'ordre du jour du DSRP. Le défi pour le système des Nations Unies est de travailler efficacement avec les partenaires au développement à la réalisation des ressources qui sont nécessaires au développement et de les utiliser efficacement. Les Équipes de pays des Nations Unies, y compris dans de nombreux pays participant à l'initiative « Unis dans l'action », ont appris que l'appropriation nationale et locale des OMD et des politiques bien gérées, soutenues de façon cohérente par des partenaires à tous les niveaux, ont soutenu les progrès accomplis dans la réalisation des OMD. Les politiques qui favorisent une croissance économique robuste et inclusive, assorties de mesures visant à améliorer l'accès des pauvres et des exclus à des services de base de qualité, ont engendré des gains dans de nombreux pays, en particulier par rapport à l'Objectif 1 sur l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim.

4) Conclusion

La diversité des mandats des entités onusiennes a permis une certaine complémentarité dans la résolution des défis de la pauvreté à partir de différents angles tout en abordant le problème des doublons et en faisant la promotion d'approches collaboratives. Grâce aux instruments de programmation commune et aux approches conjointes, le système des Nations Unies est devenu un partenaire plus efficace des gouvernements, qui les aide à mieux répondre aux défis liés à la pauvreté. La programmation commune de l'ONU a encouragé les Équipes de pays des Nations Unies à soutenir la mise en conformité du cycle de la programmation avec les objectifs nationaux de développement pour la réduction de la pauvreté. Il a également été prouvé que les approches intégrées à la résolution des défis liés à la pauvreté profitent d'une assistance commune des Nations Unies, sous-tendue par des modèles de croissance inclusive. Cependant, il faut trouver une solution aux risques et aux vulnérabilités systémiques au maintien des progrès des OMD en matière de durabilité environnementale et de pauvreté.

Au mois de septembre 2013, lors d'un événement spécial sur les OMD, les États membres ont joué un rôle décisif dans l'élaboration de la marche à suivre vers le programme de développement pour l'après-2015. Ils ont appelé à l'élaboration d'un programme centré sur l'humain, solide et inclusif qui s'appuierait sur les bases déjà jetées par les OMD. Ce cadre de développement devrait mettre en lumière l'impératif central de l'élimination de la pauvreté et la nécessité d'intégrer les trois dimensions du développement durable. En collaborant avec les partenaires au développement, en mettant en œuvre des instruments de programmation efficaces et en élargissant les partenariats, les Nations Unies peuvent soutenir ce processus dans les années à venir.

En tirant parti de l'expérience acquise grâce aux pilotes et autres auto-projets de l'initiative « Unis dans l'action », le GNUD a mis au point un ensemble de services d'assistance intégrés qui offre aux pays une orientation sur la manière de mettre en œuvre chaque élément des POP, et leur interconnexion avec les piliers de l'initiative « Unis dans l'action ».

Alors que les agences tirent des enseignements des expériences passées et vont de l'avant, plusieurs questions, dont voici quelques-unes, méritent une réflexion :

- 1) Compte tenu des mandats des six agences et des instruments communs pour une action cohérente des Nations Unies énoncés dans le présent document, comment les agences peuvent-elles mieux soutenir l'amélioration de la programmation commune des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté ? Dans quels domaines les Nations Unies devraient-elles accroître leur soutien ou changer leur rôle ?
- 2) L'ONU et la Banque mondiale ont tiré des conclusions similaires à partir de leur analyse des tendances mondiales de la pauvreté. Il existe un potentiel de croissance et de développement, mais aussi des dangers considérables posés par l'augmentation des risques provenant de sources multiples. Nous partageons la vision selon laquelle l'élimination de l'extrême pauvreté en une génération est possible et que cela peut être réalisé de manière durable. Dans ce contexte, comment l'ONU peut-elle travailler avec des partenaires tels que la Banque mondiale afin de fournir un meilleur accès aux connaissances, de meilleurs conseils sur les options de développement, de meilleure efficacité et agilité dans les opérations aux États membres ?
- 3) Comment les Nations Unies peuvent-elles renforcer davantage leurs mécanismes de coordination de manière à ce que le soutien aux efforts de réduction de la pauvreté soit plus collaboratif tout en tenant compte des efforts continus en application de l'examen quadriennal complet ?
- 4) Comment les Nations Unies peuvent-elles faciliter la coopération technique et l'échange d'informations pour répandre l'utilisation des bonnes pratiques et mettre à profit les connaissances disponibles en faveur de la réduction de la pauvreté ?
- 5) Dans l'examen quadriennal complet, les États membres ont accordé la priorité numéro à l'élimination de la pauvreté et de la faim. Comment les États membres peuvent-ils contribuer davantage au déploiement de l'examen quadriennal complet et au soutien du programme sur la cohérence dans la réalisation de meilleurs résultats en matière d'élimination de la pauvreté et de la faim ?
- 6) Quelle est la vision de l'initiative « Unis dans l'action » à l'avenir, et comment nous assurer de parvenir à un juste équilibre entre la flexibilité des approches, la preuve des résultats et le risque de surcharger d'exigences les Équipes de pays des Nations Unies ?